

# Un lycée unique au monde



## Lycée Franco-Costaricien

Bilingue / biculturel / public / international



Le choix de l'excellence  
Le choix de la différence

## TABLE DES MATIÈRES

Le mot du Proviseur .....	4
UN LYCEE UNIQUE .....	5
Ecole publique ou privée ? .....	6
Nos principes .....	6
Le rôle de l'Etat.....	6
La neutralité.....	6
La laïcité .....	6
Nos points forts .....	6
La place de la culture.....	6
La place des sciences.....	6
Ouverture sur le monde et sur les autres.....	6
Une pédagogie axée autour d'un projet d'établissement ambitieux.....	7
Mens sana in corpore sano.....	7
LA GESTION DE L'ETABLISSEMENT .....	7
Les opérateurs de la gestion et du financement du Lycée .....	7
L'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE).....	8
Pourquoi s'agit-il d'un réseau scolaire unique au monde ? .....	8
Qu'est-ce que la zone Amérique Latine Sud (AMLASUD) ? .....	8
Qu'est-ce qu'un établissement conventionné comme le lycée Franco-Costaricien ? .....	9
Comment se fait le recrutement des professeurs de l'AEFE ? .....	9
Pourquoi la formation continue est-elle si importante ? .....	9
Ministère de l'Education Publique du Costa Rica (MEP).....	9
Quelle est l'importance de la relation entre le MEP et le Lycée Franco-Costaricien ? .....	9
Pourquoi le LFC est-il qualifié de « sui generis » ? .....	10
Quels sont les apports du MEP ? .....	10
Comment se fait le recrutement des professeurs du MEP ? .....	10
Comment sont organisés les formations et le suivi des enseignants ? .....	10
L'Association Franco-Costaricienne d'Enseignement (AFCE) .....	10
Qui fait partie du Comité de gestion pour la période 2016-2018 ? .....	10
Comment se fait le recrutement des personnels de l'AFCE ? .....	11
ORGANISATION DE LA SCOLARITE .....	11
Présentation générale .....	11
L'école primaire (maternelle et élémentaire) .....	11
Qu'est-ce que L'école maternelle (de 2,5 ans à 6 ans) ? .....	11
Qu'est-ce que l'école élémentaire (de 6 ans à 11 ans) ? .....	12
Le Collège (de 11 ans à 15 ans).....	12
Qu'est-ce que le Collège ? .....	12
Sixième : la fin du cycle 3 .....	13
Cinquième, quatrième et troisième : le cycle 4 .....	13
Le Lycée.....	13
La classe de seconde : le cycle de détermination .....	13
Les classes de première et terminale : le cycle terminal.....	13
Notre système d'évaluation .....	13
Pourquoi évaluer les compétences ? .....	14
Dans quelles classes est pratiqué ce type d'évaluation ? .....	14
Faut-il s'inquiéter d'une compétence non acquise ? .....	14
Qu'est-ce que l'évaluation positive ? .....	14
Pourquoi l'évaluation est-elle différente dans les matières délivrées par le MEP ? .....	14
L'accompagnement des élèves .....	14
Comment est organisée la vie éducative des élèves ? .....	14
Qu'est-ce que le service de Vie Scolaire ? .....	14
Comment sont pris en compte les élèves en difficulté ? .....	15
Comment sont pris en compte les élèves plus rapides ou plus avancés dans les apprentissages ? .....	16
Comment sont prises en compte les situations des élèves dont les parents traversent une situation économique difficile ? .....	16

L'orientation des élèves.....	16
Une éducation au long terme.....	16
Le Baccalauréat équivalent à la première année d'Université au Costa Rica .....	16
Poursuivre ses études supérieures en France .....	17
LA PLACE DES PARENTS DANS L'ECOLE .....	17
Les différentes instances du Lycée : .....	17
Les instances représentatives décisionnaires.....	17
Les instances représentatives de conseil (non décisionnaires).....	17
Les Autres espaces d'expression et de rencontre.....	18
Le Cercle des parents.....	18
Rencontres sur rendez-vous .....	18
INFORMATIONS PRATIQUES .....	18
Calendrier scolaire.....	18
Transports.....	18
Restauration scolaire.....	18
Inscriptions.....	18
Inscription en début de scolarité : .....	18
Inscription après la Grande Section de maternelle .....	19
Frais de scolarité :.....	19
Pourquoi des frais de scolarité obligatoires ? .....	19
Tarifs 2016 .....	19
NOS ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES.....	19
Présentation générale .....	19
Nos sélections sportives.....	20



Jérôme Péméja  
Proviseur  
Directeur Général

Chers lecteurs,

Alors que vous vous apprêtez à lire cette brochure, vous êtes peut-être à la recherche d'une école pour votre fille, votre fils.

Vous le savez, choisir une école, c'est aussi choisir une partie de l'adulte que sera votre enfant.

En entrant au Lycée Franco-Costaricien, un établissement public de droit international *sui generis*, vous faites le choix d'ouvrir votre enfant au monde. Cette ouverture se conjugue tout d'abord dans une pratique au quotidien du Français et de l'Espagnol : le bilinguisme est en lui-même un défi que nous sommes fiers de relever tous les jours.

S'ouvrir au monde c'est connaître une communauté scolaire aux couleurs de 34 nationalités différentes. Notre école internationale est celle de la découverte de l'autre, de la compréhension des différences, de la tolérance.

S'ouvrir au monde c'est aussi la certitude que la voix des parents compte : comme membre de l'Association Franco-Costaricienne d'Enseignement tout d'abord, vous pourrez participer de plein droit aux travaux des assemblées générales et à ceux du comité de gestion, pour lequel vous élirez vos représentants. Comme parent ensuite, vous élirez aussi des représentants à des instances démocratiques représentatives et décisionnaires qui participent au pilotage de la politique pédagogique du Lycée.

Enfin, quel meilleur exemple d'ouverture que de participer à une école appartenant au réseau des écoles de l'Agences pour l'Enseignement Français à l'Etranger, implanté dans 136 pays ! La validation en fin de scolarité secondaire de deux diplômes de fin d'étude, le *bachillerato* costaricien et le baccalauréat français, est une vraie opportunité pour ceux qui souhaitent voir loin, vers l'enseignement supérieur. Notre école projette ses élèves vers leur avenir, et nous sommes conscients que notre établissement est une étape dans un cursus qui doit préparer l'élève à une carrière professionnelle brillante, à une prise de conscience citoyenne de notre monde, et à une vie personnelle épanouie.

« Soyez les bienvenus dans une école

*différente, unique, ouverte au monde.*

*Je serai heureux, avec mes équipes, de vous accompagner*

*avec votre enfant dans ce parcours, dans ce voyage. »*

## UN LYCEE UNIQUE

Dans son cadre vert, surplombant San José et Tres Ríos, le Lycée Franco-Costaricien ou « Franco », n'a cessé de grandir depuis 1967 pour accueillir aujourd'hui plus de 900 élèves de la Toute petite section à la Terminale. Le Lycée Franco-Costaricien fait partie du réseau mondial de l'AEFE, l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger mais il a une structure unique puisqu'il est géré et financé conjointement par l'AEFE, le Ministère d'Éducation Publique Costaricien (MEP) et l'AFCE (l'Association Franco-Costaricienne d'Enseignement).

Le Lycée Franco-Costaricien a été fondé en 1967 suite à un échange de lettres diplomatiques entre la France et le Costa Rica et grâce à la volonté des deux pays de renforcer leur amitié et leur coopération autour d'un établissement d'enseignement.

En 2009, cet accord a été remis à jour de façon à mettre en place des stratégies de réussite de tous les élèves, dans le but de les préparer à la double certification dans un esprit d'ouverture à la bi-culturalité et au monde. Les politiques éducatives nationales sont mises en œuvre à travers les programmes des deux états.

## ECOLE PUBLIQUE OU PRIVEE ?

Le Lycée Franco-Costaricien est une école publique du Costa Rica. Elle est binationale car s’y déroulent conjointement deux systèmes scolaires. Toutefois, c’est une association de droit privé, l’Association Franco-Costaricienne d’Enseignement (AFCE) qui gère l’établissement. Pour en assurer la maintenance, mais aussi l’essentiel de ses missions pédagogiques, l’AFCE demande le paiement de frais de scolarité. Les bâtiments et le terrain appartiennent à l’AFCE. Mais si cette association était dissoute, l’ensemble de l’établissement deviendrait propriété du MEP.

## NOS PRINCIPES

### LE ROLE DE L’ETAT

Seul l’Etat a la capacité de délivrer des diplômes et titres universitaires. Les examens sont régulés à l’échelle nationale. Au Lycée Franco-Costaricien, les titres du Brevet des Collège (3<sup>ème</sup>) et du Baccalauréat (Terminale) sont délivrés par la France, ils ont la même validité que s’ils avaient été passés en France. Le chef d’établissement, fonctionnaire et représentant de l’Etat, est le garant de cette validité. Pour le Costa Rica, le Certificat de conclusion des études de l’éducation générale basique est délivré en fin de 3<sup>ème</sup> et le bachillerato est délivré en fin de 1<sup>ère</sup>, par le MEP.

### LA NEUTRALITE

Les programmes et contenus d’enseignement doivent respecter le principe de neutralité. Cette neutralité philosophique et politique s’impose aux professeurs et aux élèves.

### LA LAÏCITE

Le principe de laïcité est un élément constitutif du système éducatif français depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Le respect des croyances des élèves et de leurs parents implique l’absence de formation religieuse dans les programmes et l’interdiction du prosélytisme. L’étude des religions n’est pas interdite toutefois.

## NOS POINTS FORTS

### LA PLACE DE LA CULTURE

Le Lycée Franco-Costaricien a toujours placé, par tradition, la culture au centre de ses apprentissages. Tous nos élèves, depuis le plus jeune âge sont amenés vers la lecture. Ils bénéficient pour cela de l’apport de personnels spécialisés dans la recherche documentaire. En primaire les élèves disposent d’une bibliothèque (la BCD) adaptée à leur âge. Au secondaire, la bibliothèque offre encore plus de références, avec des médias différenciés (c’est le CDI). Le CDI (centre de documentation et d’information) est le lieu privilégié pour réaliser **des travaux de recherches** ou travailler **l’Histoire des Arts**. Une place importante est faite à la découverte des arts de la scène et du cinéma.

### LA PLACE DES SCIENCES

Dès l’école élémentaire les enfants sont initiés aux démarches expérimentales et aux sciences, selon la dynamique initiée par le prix Nobel français Georges Charpak en 1995. En secondaire, en 6<sup>ème</sup>, les élèves découvrent l’enseignement intégré des sciences et de la technologie, puis dans les années qui suivent, les sciences expérimentales occupent 4 heures 30 de l’emploi du temps hebdomadaire des élèves. **Tous les cours de sciences de la 6<sup>ème</sup> à la Terminale se déroulent en laboratoire et se basent principalement sur des expérimentations et de la recherche.**

### OUVERTURE SUR LE MONDE ET SUR LES AUTRES

Notre enseignement se fait en **Français**, en **Espagnol**, mais bien entendu aussi en **Anglais**. Plusieurs certifications sont proposées dans le cursus dans notre lycée : DELF, DELE, TOEIC. En Terminale, nos élèves sont devenus trilingues !

Nos programmes sont basés sur les valeurs de **l’humanisme**, du **respect** de l’autre, et de la **tolérance**. Nos contenus d’enseignement permettent à nos élèves de se situer dans le monde actuel, dans toutes ses dimensions, en pleine conscience de l’histoire du monde et des défis d’avenir qu’ils devront relever. En cela le système éducatif

français est **structurant**, et pousse les enfants à **raisonner**. Au fil de leur scolarité nos élèves apprennent à formuler leurs idées de manière **argumentée** et **critique**.

C'est par ces caractéristiques que nos anciens élèves continuent à être reconnus dans les universités et dans les entreprises du Costa Rica !

---

### UNE PEDAGOGIE AXEE AUTOUR D'UN PROJET D'ETABLISSEMENT AMBITIEUX

Le projet d'établissement du lycée franco costaricien est un outil de compréhension et de communication qui donne du sens à l'action pédagogique. Il dicte la politique de l'établissement et en permet le pilotage et s'inscrit dans les objectifs ministériels, le Plan d'Orientation Stratégique de l'AEFE et dans sa propre culture.

Il détermine nos activités propres, sous forme d'objectifs. Il assure la cohérence des différentes activités scolaires et périscolaires. Il s'applique à tout l'établissement.

Son élaboration progressive et participative rend compte de son désir de mettre en évidence ses actions ordonnées autour de trois axes prioritaires :

AXE 1 : Partager une éducation de qualité

AXE 2 : Vivre ensemble dans le bilinguisme

AXE 3 : Partager des valeurs démocratiques et humanistes propres à un citoyen conscient de son environnement.

Ces axes se déclinent en sous-axes et objectifs.

---

### QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS PEDAGOGIQUES:

En maternelle:

- Le langage à travers le jeu
- Participation aux cérémonies civiques (éphémérides costariciennes)

A l'élémentaire:

- Sorties pédagogiques : visite du centre de San José, de musées,...
- Semaine des sciences : exposition d'expériences scientifiques
- Concours Kangourou et Olympiades de mathématiques
- Examen international du DELF PRIM niveau A2 pour les CM2 et 6ème

Au secondaire :

- Cinéma au Franco : projection et étude de films dans la salle de théâtre
- Allons au théâtre !
- Olympiades de mathématiques, géosciences, chimie,...
- Examen international du DELF niveau B2 pour les secondes
- Examen international du TOEIC pour les Terminales

---

### LES 3 GRANDS VOYAGES DU FRANCO :

- Les classes vertes de CP : séjour découverte nature et écologie
- Les classes vertes de CM2 : séjour découverte nature et écologie
- Echange scolaire en France pour les secondes : séjour de 3 semaines en France fin novembre-début décembre. Les élèves sont reçus pendant deux semaines par des familles françaises et découvrent la vie des élèves français, leur région et les établissements universitaires de la région. Ensuite, ils séjournent une semaine à Paris en auberge de jeunesse et découvrent la ville lumière. L'année suivante, en avril, les élèves français viennent au Costa Rica deux semaines et séjournent dans les familles de nos élèves.

---

### MENS SANA IN CORPORE SANO

Nos élèves bénéficient d'un domaine d'évolution très important : notre établissement s'étend sur 46 600 m<sup>2</sup>, dont à peine 12 000 m<sup>2</sup> sont construits ! Ils sont bien entendus invités à s'épanouir par l'activité physique et sportive. Le sport est une occasion supplémentaire de valoriser les valeurs de la tolérance et de l'effort. Nos installations sont ouvertes le samedi matin pour partager des moments de sport et de détente en famille.

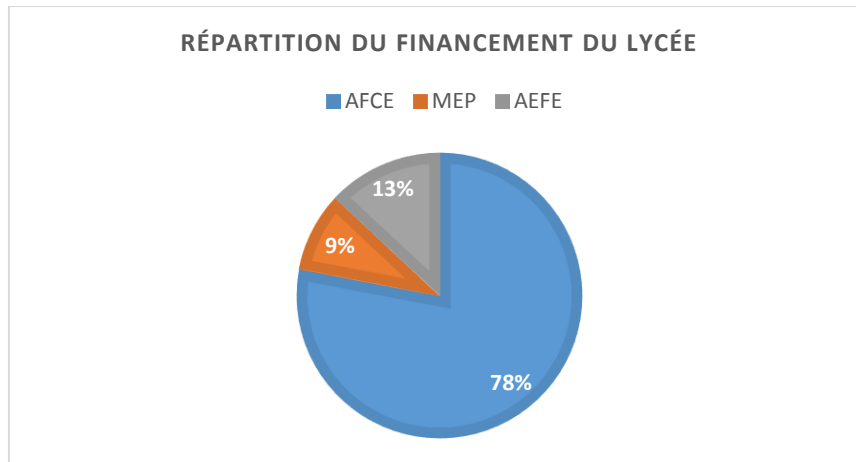
## LA GESTION DE L'ETABLISSEMENT

### LES OPERATEURS DE LA GESTION ET DU FINANCEMENT DU LYCEE

Le Lycée est géré et financé conjointement par :

- l'Agence de l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE) : apporte des personnels d'enseignement et de direction.
- le Ministère d'Education Publique Costaricien (MEP) : apporte des personnels d'enseignement, d'entretien, de secrétariat et de surveillance.

- l'Association Franco-Costaricienne d'Enseignement (AFCE) : apporte des personnels d'enseignement, de secrétariat, de gestion et assure le financement de l'entretien de tout le lycée grâce aux fonds versés par les parents par le paiement de la scolarité.



**L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER (AEFE)**

**POURQUOI S'AGIT-IL D'UN RESEAU SCOLAIRE UNIQUE AU MONDE ?**

**Le réseau d'enseignement français à l'étranger rassemble 495 établissements scolaires, implantés dans 137 pays, qui scolarisent près de 340 000 élèves dont 60 % sont étrangers et 40 % sont français. Tous sont homologués par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. 74 de ces établissements sont gérés directement par l'Agence (établissements EGD), 156 ont passé une convention avec elle (établissements conventionnés) et 264 autres sont des établissements partenaires.**

L'AEFE, établissement public sous tutelle du ministère des Affaires étrangères, anime et gère le réseau d'enseignement français à l'étranger avec la double mission d'assurer la continuité du service public d'éducation pour les enfants français hors de nos frontières et de contribuer à la diffusion de la langue et de la culture françaises à l'étranger. Ce réseau scolaire unique au monde compte 495 établissements qui accueillent plus de 340.000 élèves dans 137 pays. La qualité et l'homogénéité de l'enseignement dispensé dans ces établissements ainsi que les valeurs qui y sont attachées constituent les spécificités de ce réseau unique au monde par son étendue. Excellence, partage et rayonnement !

L'enseignement dispensé au sein des écoles, collèges et lycées français à l'étranger est innovant, ouvert à la culture et à la langue des pays d'accueil, et assure un apprentissage renforcé en langues vivantes dès la maternelle. Il prépare les élèves à leur avenir de citoyen et d'acteur dans des sociétés ouvertes, polyglottes et pluriculturelles. Les établissements du réseau ont ainsi vocation à concilier une éducation française et un enseignement de standard international, la promotion du français et le développement du plurilinguisme, une pédagogie attachée à la réussite de tous et une exigence d'excellence. Les résultats scolaires attestent de cette excellence avec un taux de réussite au baccalauréat de 95%, dont 2/3 avec mention à l'échelle mondiale.

**Au Lycée Franco-Costaricien, nous avons 100% de réussite au baccalauréat avec 30% de mentions Très Bien.**

Le Lycée bénéficie parfois de subventions de la part des autorités françaises. En 2015, par exemple, le Ministère des affaires étrangères français a octroyé un montant de 3000 euros pour l'achat d'ouvrages en français pour le Centre de Documentation et d'Information (CDI) du Lycée.

**QU'EST-CE QUE LA ZONE AMERIQUE LATINE SUD (AMLASUD) ?**

Les 13 établissements de la zone AMLASUD sont implantés dans sept pays : le Brésil (Sao Paulo et Rio de Janeiro), le Costa Rica, le Chili, l'Argentine, l'Uruguay, le Pérou, et la Bolivie.

Elle comprend deux types d'établissements scolaires : conventionnés ou en gestion directe. **Le Lycée Franco-Costaricien est un établissement conventionné.**

Le lycée Jean Mermoz de Buenos Aires est l'établissement mutualisateur de la zone AMLASUD.



---

## QU'EST-CE QU'UN ETABLISSEMENT CONVENTIONNE COMME LE LYCEE FRANCO-COSTARICIEN ?

Il s'agit d'un établissement géré par une association de droit privé, français ou étranger, qui a passé une convention administrative, financière et pédagogique avec l'AEFE. Cette convention porte notamment sur les conditions d'affectation et de rémunération d'agents titulaires de l'Éducation nationale et sur l'attribution de subventions. Ces établissements entretiennent avec l'AEFE un dialogue de gestion constant.

Au sein de la zone AMLASUD, la situation est assez contrastée entre les établissements pour ce qui concerne la typologie de la population scolaire accueillie. Ainsi la population d'élèves français (dont binationaux) est très variable d'une structure à l'autre (moins de 5% parfois, pour environ 70% dans certains cas).

Pour autant, la très grande majorité des élèves scolarisés en AMLASUD s'expriment en espagnol ou portugais-brésilien dans les familles. Le statut de la langue française, se trouve ainsi posé de façon essentielle : **l'enjeu est bien de faire du français une langue maternelle 2 dans un cadre éducatif** (celui de l'établissement scolaire) qui intègre cette problématique au cœur de son projet d'établissement et au quotidien, de son action pédagogique.

**Cette thématique configure d'ailleurs une sorte de « colonne vertébrale »** à la fois du projet de zone, des projets d'établissement, des projets de classe et du PRF.

---

## COMMENT SE FAIT LE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DE L'AEFE ?

- Poste de résidents :

Il y a 19 professeurs résidents au Franco. Chaque année, les postes vacants (ou susceptibles d'être vacants) sont publiés sur le site de l'AEFE. Les professeurs titulaires du Ministère de l'Éducation français qui le souhaitent peuvent directement postuler dans les différents lycées en envoyant leurs dossiers. Ils sont classés et sélectionnés par une commission spéciale au sein du Lycée sur base de différents critères d'évaluation. Ils sont ensuite appelés dans cet ordre jusqu'à ce que le poste soit pourvu. **43% des salaires des professeurs résidents sont financés par l'AFCE et 57% par l'AEFE.**

- Poste d'expatriés :

Il y a actuellement 3 personnels expatriés. Le personnel expatrié postule en France : les candidats sont présélectionnés sur base de leur dossier de candidature par l'AEFE et passent ensuite un entretien très sélectif. **Leurs salaires sont entièrement assumés par l'AEFE.**

---

## POURQUOI LA FORMATION CONTINUE EST-ELLE SI IMPORTANTE ?

L'AEFE mène au bénéfice des personnels du réseau une politique ambitieuse de formation continue, élément central pour la qualité de l'enseignement, sa spécificité à l'étranger et le rayonnement des établissements dans les pays où ils sont implantés.

L'AEFE propose aux agents, recrutés locaux compris, un ensemble d'actions de nature à faciliter la prise de poste et l'exercice de leur profession dans un environnement spécifique. Ainsi, sur la totalité des personnels inscrits à une formation en 2012, environ 10 % étaient des expatriés, 30 % des résidents et 60 % des recrutés locaux.

Pour notre Lycée, c'est au niveau de la zone AMLASUD que s'organise le plan de formation continue des personnels. Ainsi, **30 agents du Franco environ participent à un stage AEFÉ chaque année. Qu'ils soient de l'AEFE, du MEP ou de l'AFCE tous les personnels bénéficient du plan de formation organisé dans notre zone.** Seule une compréhension correcte du Français est importante.

La formation continue apportée par l'AEFE est faite également par les conseillers pédagogiques en primaire, les professeurs expatriés en secondaire, et les inspecteurs, cadres de l'éducation nationale spécialisés dans l'évaluation des personnels enseignants, tant du premier que du second degré.

---

## MINISTERE DE L'EDUCATION PUBLIQUE DU COSTA RICA (MEP)

---

## QUELLE EST L'IMPORTANCE DE LA RELATION ENTRE LE MEP ET LE LYCEE FRANCO-COSTARICIEN ?

Le Ministère Costaricien d'Éducation Publique (MEP) a pour mission de convertir l'éducation en un axe de développement durable. Le programme d'enseignement de langues étrangères fait partie de ses actions prioritaires. Dans ce sens, le Lycée Franco-Costaricien joue un rôle essentiel dans le cadre de la coopération éducative et culturelle entre les deux pays, en relation étroite avec le poste diplomatique et l'Institut Français d'Amérique Centrale (IFAC). Notre Lycée sert de modèle pour le développement des sections bilingues et internationales au Costa Rica.

### POURQUOI LE LFC EST-IL QUALIFIE DE « SUI GENERIS » ?

La « Procuraduría General de la República de Costa Rica » a signalé en mai 2011 que : *“le Lycée Franco-Costaricien est une institution publique sui generis de caractère international, qui doit être traitée différemment des autres centres éducatifs publics, et pour lequel les normes qui sont d'application sont celles reprises dans l'échange de notes des gouvernements du Costa Rica et de la France souscrites en 2009, dans l'exercice de leurs compétences de Droit International”*.

Le caractère « sui generis », c'est-à-dire « de son propre genre », exprime bien la singularité de notre établissement, qui bénéficie de la possibilité de créer ses propres règles de fonctionnement. A cet effet, a été négocié pendant 4 ans avec le MEP puis adopté par le Comité de Gestion de l'AFCE et le Conseil d'établissement du Lycée, un « **Règlement Institutionnel** » qui établit la structure administrative, l'organisation pédagogique du Lycée ainsi que le règlement d'admission des élèves.

### QUELS SONT LES APPORTS DU MEP ?

Le MEP met à disposition du Lycée des personnels enseignants, enseignant-administratifs, enseignants-techniques, et de personnels d'entretien et de nettoyage.

**L'apport financier du MEP au Lycée consiste à rémunérer ce personnel.**

**Toutefois, tant par l'échange de notes diplomatiques de 2009 que par celui de 2016, le MEP peut apporter des aides plus variées. Il est ainsi prévu que le MEP puisse financer une rénovation immobilière.**

### COMMENT SE FAIT LE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DU MEP ?

Le recrutement des enseignants se fait selon les normes de la Direction Général du Service Civil (DGSC), système juridico-administratif responsable des ressources humaines des différents services publics costariciens.

Plus spécifiquement, c'est le département de l'Enseignement de la DGSC qui se chargera du recrutement de professeurs diplômés par le MEP en collaboration avec le département des ressources humaines du Ministère de l'Education Publique. **Toutefois les personnels nommés au LFC n'ont aucun statut spécifique qui prenne en compte les particularités de l'établissement.**

### COMMENT SONT ORGANISES LES FORMATIONS ET LE SUIVI DES ENSEIGNANTS ?

Le MEP organise régulièrement des formations pour son personnel (mise à jour des programmes,...). De plus, des conseillers pédagogiques réalisent des visites dans les établissements scolaires afin de guider les professionnels dans leur travail. **Tous les personnels du MEP bénéficient aussi des formations proposées par l'AEFE, et à l'interne, par l'AFCE.**

## L'ASSOCIATION FRANCO-COSTARICIENNE D'ENSEIGNEMENT (AFCE)

### QU'EST-CE L'AFCE ?

L'Association Franco-Costaricienne d'Enseignement est une association à but non lucratif déclarée d'utilité publique, de droit privé, gérée par ses propres statuts. Selon le Règlement de l'Association Franco Costaricienne d'Enseignement, publié au Journal Officiel « *La Gaceta* », le 22 décembre 2011. Elle est responsable de la gestion des ressources financières et matérielles du Lycée Franco Costaricien. **Elle assure d'ailleurs la plus grande partie du financement de l'établissement.**

### QUI FAIT PARTIE DU COMITE DE GESTION POUR LA PERIODE 2016-2018 ?

1. Les représentants des deux gouvernements :

Leur présence à l'Assemblée Générale et au Comité de Gestion est obligatoire faute de quoi leurs sessions n'a pas de validité. Ils y ont droit de parole et de vote, ainsi que le droit de veto sur les décisions prises par ces deux instances.

- Rigoberto Corrales Zuñiga, représentant de Madame la Ministre de l'Education Publique auprès du Comité de Gestion de l'AFCE
- Adelino Braz, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle d'Amérique Centrale, représentant du gouvernement français

2. Le Comité de gestion :

Qui fait partie du Comité de Gestion ? Six parents d'élèves élus tous les deux ans lors de l'Assemblée Générale. Pour la période 2016-2018, il est composé de :

- Vincent Daniault, Président
- Nuria Bolaños, Vice-Président

- Sandra Ratto, Secrétaire
- Emiliano Fernández, Trésorier
- Olivier Beaume, « vocal » 1
- Luis Cerdas, « vocal » 2

### 3. Un « fiscal » :

Il s'agit d'un organe unipersonnel, élu par l'Assemblée Générale, parmi ses associés, qui s'occupe de contrôler les tâches de l'association en générale et de ses différents organes. Pour la période 2015-2018, le fiscal est : Kathy López Alvarado, mère d'élève.

**Les parents d'élèves, membres du Comité de gestion, assument leurs fonctions ad honorem.**

## COMMENT SE FAIT LE RECRUTEMENT DES PERSONNELS DE L'AFCE ?

Pour chaque poste vacant, une description du profil est publiée sur le site du Lycée et selon les besoins, sur d'autres sites professionnels. Sur base des dossiers reçus et des entretiens réalisés, trois candidats sont présélectionnés. La décision finale du recrutement est prise par le Comité de Gestion sur base des trois propositions présentées par la Direction Générale.

## ORGANISATION DE LA SCOLARITE

	Cycles français	Années françaises	Appellation interne officielle*	Années costariciennes	Cycles costariciens
Lycée	Cycle Terminal	Baccalauréat General (F)			Ciclo IV
		Terminale	Terminale	Duodécimo	
		Bachillerato en Educación Media (CR)			
	Première	1 <sup>ère</sup>	Undécimo		
Cycle de détermination	Seconde	2 <sup>nde</sup>	Décimo		
Collège	Cycle 4	Troisième	3 <sup>ème</sup>	Noveno	Ciclo III
		Quatrième	4 <sup>ème</sup>	Octavo	
		Cinquième	5 <sup>ème</sup>	Séptimo	
	Sixième	6 <sup>ème</sup>	Sexto		
Elémentaire	Cycle 3	Cours Moyen 2 <sup>ème</sup> année (CM2)	CM2	Quinto	Ciclo II
		Cours Moyen 1 <sup>ère</sup> année (CM1)	CM1	Cuarto	
	Cycle 2	Cours Elémentaire 2 <sup>ème</sup> année (CE2)	CE2	Tercer	Ciclo I
		Cours Elémentaire 1 <sup>ère</sup> année (CE1)	CE1	Segundo	
		Cours Préparatoire (CP)	CP	Primer	
Maternelle	Cycle 1	Grande Section	GS	Ciclo de transición	Enseñanza preescolar
		Moyenne Section	MS	Ciclo materno infantil Interactivo II	
		Petite Section	PS	Ciclo materno infantil Interactivo I	
		Toute Petite Section	TPS	Ciclo Maternal II	

## PRESENTATION GENERALE

\* Appellation interne officielle des classes.

## L'ECOLE PRIMAIRE (MATERNELLE ET ELEMENTAIRE)

### QU'EST-CE QUE L'ECOLE MATERNELLE (DE 2,5 ANS A 6 ANS) ?

Originalité du système français, l'école maternelle accueille les enfants avant la scolarité obligatoire, qui débute à six ans. Elle est organisée en :

- Toute petite section TPS (2 ans)
- Petite section PS (3 ans)

- Moyenne section MS (4 ans)
- Grande section GS (5 ans)

Le programme de l'école maternelle (cycle des apprentissages premiers) est divisé en cinq domaines d'apprentissages :

- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions ;
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique ;
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques ;
- Construire les premiers outils pour structurer sa pensée ;
- Explorer le monde.

Les objectifs majeurs de l'école maternelle sont de permettre aux enfants de développer l'ensemble de leurs potentialités, de comprendre ce qu'est l'école et de vivre une première expérience scolaire réussie.

L'acquisition du langage et son enrichissement, la découverte de l'univers de l'écrit et de celui des nombres, l'apprentissage du « vivre ensemble » sont privilégiés.

Tous les cours se font selon les programmes français, l'apprentissage du Français se fait progressivement de la TPS à la GS.

En maternelle, les élèves ont comme seul uniforme un tablier de couleur. C'est pourquoi les différents niveaux sont parfois appelés selon la couleur du tablier :

- TPS : tablier jaune (*gabacha amarilla*)
- PS : tablier rouge (*gabacha roja*)
- MS : tablier bleu (*gabacha azul*)
- GS : tablier vert (*gabacha verde*)

#### QU'EST-CE QUE L'ECOLE ELEMENTAIRE (DE 6 ANS A 11 ANS) ?

- Cours Préparatoires : CP
- Cours élémentaires 1 : CE1
- Cours élémentaires 2 : CE 2
- Cours moyens 1 : CM1
- Cours moyens 2 : CM2

Au second cycle (CP, CE1 et CE2), l'apprentissage de la langue française et des mathématiques constitue la priorité.

À côté de ces disciplines fondamentales, apparaissent une initiation aux langues étrangères au CP et leur enseignement à partir du CE1, les activités de découverte du monde, les pratiques artistiques (arts visuels et éducation musicale) et l'enseignement de l'histoire des arts, l'éducation physique et sportive.

Au cours du troisième cycle (CM1, CM2 et 6ème), de nouvelles disciplines se constituent et viennent compléter les disciplines fondamentales, l'histoire et la géographie, les sciences expérimentales et la technologie.

Les technologies de l'information et de la communication sont des outils, au service des diverses activités scolaires. L'école prend en compte la pluralité et la diversité des aptitudes de chaque élève. À côté du raisonnement et de la réflexion intellectuelle, le sens de l'observation, le goût de l'expérimentation, la sensibilité, les capacités motrices et l'imagination créatrice sont développés.

	Programmes Français	Programmes Costariciens
Maternelle	Tous les cours se font selon les programmes français, l'apprentissage du Français se fait progressivement de la PS à la GS.	
Elémentaire	Français, Découverte du monde, Mathématiques, Arts Visuels, Education Musicale, Histoire Géographie, Histoire des Arts, Enseignement Moral et Civique.	Anglais, Español, Estudios Sociales, Artes visuales, Música, Educación Física.

#### LE COLLEGE (DE 11 ANS A 15 ANS)

##### QU'EST-CE QUE LE COLLEGE ?

En France, le collège est un établissement de niveau secondaire qui accueille sans examen tous les élèves à l'issue de l'école élémentaire, à partir de onze ans. L'objectif premier est de permettre à tous d'atteindre la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences.

Les enseignements au collège sont structurés en disciplines : français, mathématiques, histoire-géographie-éducation civique, sciences de la vie et de la Terre, technologie, arts plastiques, éducation musicale, éducation

physique et sportive, physique-chimie, deux langues vivantes ainsi qu'un enseignement transdisciplinaire d'histoire des arts.

Les objectifs sont fixés par les programmes nationaux français et costariciens.

	Programmes Français	Programmes Costariciens
Secondaire	Français, Histoire Géographie, Sciences Physiques, Technologie, Sciences de la Vie et de la Terre, Mathématiques, Anglais (6 <sup>ème</sup> et Terminale), Espagnol (Terminale), Education Physique et Sportive (Terminale)	Anglais, Español, Estudios Sociales, Artes visuales, Música, Educación Física.

### SIXIEME : LA FIN DU CYCLE 3

L'objectif est de consolider les acquis de l'école primaire et d'initier les élèves aux méthodes de travail du collège.

Une attention particulière est portée à l'accueil des élèves, par le biais d'un travail commun entre les professeurs de CM2 et ceux de la classe de sixième.

Tous les élèves bénéficient de deux heures d'accompagnement personnalisé par semaine.

### CINQUIEME, QUATRIEME ET TROISIEME : LE CYCLE 4

L'objectif est de permettre aux élèves d'approfondir leurs savoirs, savoir-faire et savoir être. Ce cycle est caractérisé par la cohérence des enseignements. Tous les programmes, tout comme dans les cycles précédents, sont « cyclés » (rattachés à une évolution de l'enfant et de ses apprentissages sur 3 ans) et « soclés » (rattachés au socle commun).

À la fin de l'année de troisième, les élèves se présentent au diplôme national du brevet (DNB) qui évalue les connaissances et les compétences acquises au collège, et atteste de la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences. Il prend en compte le contrôle continu et comporte des épreuves ponctuelles de fin d'année.

## LE LYCEE

### LA CLASSE DE SECONDE : LE CYCLE DE DETERMINATION

Elle apporte une culture générale commune à tous les élèves et leur permet de découvrir de nouveaux domaines: littéraire, artistique, scientifique ou technologique, pour préparer la suite de leurs études.

Les enseignements d'exploration permettent de découvrir de nouvelles disciplines et les horizons professionnels que ces disciplines peuvent ouvrir.

### LES CLASSES DE PREMIERE ET TERMINALE : LE CYCLE TERMINAL

Les élèves se spécialisent progressivement au travers des différentes séries qui s'offrent à eux : Scientifique (S), Economique et Sociale (ES) ou Littéraire (L).

En première les élèves passent les épreuves anticipées du Baccalauréat français, ainsi que le "Bachillerato" costaricien, diplôme sanctionnant la fin des études secondaires au Costa Rica.

À la fin de l'année de terminale, les élèves se présentent aux épreuves terminales du Baccalauréat français. Premier grade de l'enseignement supérieur, il donne accès de droit à la première année des études universitaires.

## NOTRE SYSTEME D'EVALUATION

Le système d'évaluation français se base sur le socle commun de connaissances et compétences, institué par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005.

Le socle commun de connaissances et de compétences fonde les objectifs des programmes et définit les notions qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société. Ce socle comprend :

- les langages pour penser et communiquer ;
- les méthodes et outils pour apprendre ;
- la formation de la personne et du citoyen ;
- les systèmes naturels et les systèmes techniques ;
- les représentations du monde et l'activité humaine.

### POURQUOI EVALUER LES COMPETENCES ?

Ce système a été instauré pour lutter contre les inégalités scolaires et mieux prendre en compte les véritables qualités de chaque élève. Si la note effectue un simple classement, le système d'évaluation des compétences a l'avantage de préciser aux élèves et aux familles où se situe le degré d'apprentissage de l'enfant.

Parce que l'évaluation par compétences permet à chacun de savoir à tout moment ce que l'élève a acquis et ce qu'il maîtrise moins ou pas du tout. Si on associe aux items un lien vers des ressources (comme c'est le cas avec l'application Sacoche), l'élève a alors la possibilité de retravailler ses points faibles, voire de réviser en amont. Parce que l'évaluation des compétences permet une reconnaissance de l'école en indiquant à l'élève, même en difficulté, ce qu'il sait faire : c'est important pour la confiance en soi, l'estime de soi, et le respect de soi. Un "3/20" sur une copie ne renvoie pas cette image. C'est la différence entre le « je vaux... » et le « je sais faire... ».

### DANS QUELLES CLASSES EST PRATIQUE CE TYPE D'EVALUATION ?

A l'école élémentaire, et au collège, les professeurs des matières du programme français utilisent cette évaluation des compétences, à l'aide de l'application « Sacoche ». Le niveau d'acquisition est évalué par des points verts et rouges. Cette application est accessible aux parents et aux élèves qui peuvent suivre leurs propres progrès. En 6<sup>ème</sup>, les classes sont aussi sans note.

A partir du cycle 4, l'évaluation du socle devient notée. Toutefois, les professeurs peuvent faire le choix de ne pas produire de note et de n'évaluer que le degré d'acquisition des compétences par un code couleur.

Au Lycée, l'évaluation est toujours notée.

### FAUT-IL S'INQUIETER D'UNE COMPETENCE NON ACQUISE ?

L'acquisition du socle est évaluée en fin de cycle. Pas de panique donc : votre enfant n'est peut-être pas encore prêt à acquérir telle ou telle compétence.

### QU'EST-CE QUE L'EVALUATION POSITIVE ?

L'évaluation positive est la conséquence du changement de regard sur l'élève que le système éducatif Français réalise depuis plusieurs années. Pour le placer en confiance face à ses apprentissages, et surtout face à ses erreurs, il est important de pouvoir lui apporter en toutes circonstances, lors des remarques orales ou écrites, les voies possibles du progrès. Les erreurs deviennent ainsi un point de construction et non plus un point d'arrêt et de rupture. L'abandon de la note chiffrée est souvent présentée comme un levier de cette évaluation positive, dans le cadre d'une évaluation formative qui permet de mieux apprendre sans perdre l'estime de soi, ni la confiance en soi. Cette approche profite à tous car l'élève n'est plus en compétition avec ses pairs mais avec lui-même.

### POURQUOI L'EVALUATION EST-ELLE DIFFERENTE DANS LES MATIERES DELIVREES PAR LE MEP ?

Chaque système scolaire dispose de son propre système d'évaluation. Au MEP, les matières sont évaluées lors d'examens sommatifs, et sanctionnées par une note sur 100. L'établissement, pour assurer la validation des acquis des élèves assure une traduction de l'évaluation Française en une note sur 100. Cette note sur 100 est transmise aux parents (« formula 100 ») à l'école élémentaire, mais ne figure pas forcément sur le bulletin trimestriel en collège.

## L'ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES

### COMMENT EST ORGANISEE LA VIE EDUCATIVE DES ELEVES ?

La vie éducative des élèves est encadrée par un règlement intérieur, révisé chaque année, adopté par le Conseil d'Établissement, et signé par tous les parents. Il précise les éléments de la vie en communauté. Il tient compte du règlement des apprentissages du MEP. Tous les adultes de l'établissement sont en charge d'expliquer ces règles et de les faire appliquer.

### QU'EST-CE QUE LE SERVICE DE VIE SCOLAIRE ?

Le service de la vie scolaire prend principalement en charge les élèves hors des temps de cours. Ce service sous la responsabilité de la direction a pour mission :

- la sécurité et le respect des règles collectives en-dehors des temps de cours, récréations, pause méridienne, heures d'étude, début et fin de journée, mais aussi lors des absences éventuelles des enseignants.
- la gestion et le suivi des retards et des absences, les échanges avec les familles,

- l'aide aux élèves : gestion de l'aide aux devoirs et du tutorat,
- la gestion des conflits entre les élèves.

Les membres de ce service se nomment assistants d'éducation. Ce ne sont pas des enseignants mais des éducateurs, adultes référents veillant au respect par les élèves des normes réglementaires de l'établissement en dehors des cours. Ils sont tous francophones.

---

## COMMENT SONT PRIS EN COMPTE LES ELEVES EN DIFFICULTE ?

---

### QUELS SONT LES OPERATEURS DE LA PRISE EN CHARGE DES DIFFICULTES DES ELEVES ?

- Les directeurs pédagogiques : directeur de l'école pour les cycles de la maternelle et de l'élémentaire, proviseur adjoint pour les cycles du secondaire. Experts pédagogiques et éducatifs, ils orientent le travail de leurs équipes, les orientent, mettent en œuvre les démarches adaptées à chaque cas. Ils sont aidés dans leurs tâches par des assistants du MEP.
- Les professeurs, avec au premier plan les professeurs principaux et professeurs guides au secondaire : au contact au plus près avec les enfants, ils sont le plus à même de leur apporter au quotidien l'aide nécessaire.
- Le service de santé scolaire : les psychologues et l'infirmière peuvent apporter une aide dans leur champ de compétence.
- Le service d'orientation : composé des conseillers d'orientation du MEP et de la personne ressource en information à l'orientation (PRIO), ce service apporte une aide significative aux élèves du secondaire dans la détermination de leurs choix d'études.

### QUELLES SONT LES MODALITES DE PRISE EN CHARGE DES DIFFICULTES SCOLAIRES DES ELEVES ?

- Activités pédagogiques complémentaires (APC) en primaire : Les APC offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre. Les enseignants peuvent aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école. Tous les élèves peuvent être concernés par les activités pédagogiques complémentaires, à un moment ou un autre de l'année scolaire, selon les besoins identifiés par les enseignants.
- Programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) à l'élémentaire et collège : La mise en œuvre d'actions pour aider un élève à développer ses connaissances peut prendre la forme d'un PPRE. Ce programme permet de coordonner une prise en charge personnalisée et peut intervenir à n'importe quel moment de la scolarité obligatoire. Il diversifie les aides proposées qui vont de la différenciation pédagogique dans la classe aux aides spécialisées.
- Accompagnement personnalisé au secondaire : Tous les élèves bénéficient d'un accompagnement personnalisé pour approfondir leurs connaissances et compétences ou pour prendre en charge leurs difficultés. Sa mise en œuvre participe de la différenciation dans le cadre de l'accompagnement pédagogique proposé par les enseignants. Il s'agit d'optimiser les situations d'apprentissage pour chaque élève.
- Tutorat au secondaire : Les élèves ayant des difficultés à s'organiser dans leur travail personnel peuvent bénéficier d'un dispositif de tutorat. Un contrat de progrès est signé entre le professeur ou l'éducateur, la famille et l'enfant. Ce contrat se concrétise par des rencontres régulières entre l'adulte référent et l'élève, et cela pour un programme de séance qui peut être aménagé en fonction de l'évolution de la situation.
- Aide aux devoirs au secondaire : les assistants d'éducation aident les élèves volontaires dans la réalisation de leur travail personnel.

### QUELLES SONT LES MODALITES DE PRISE EN CHARGE DES DIFFICULTES MOTRICES, VISUELLES, AUDITIVES, PSYCHIQUES OU COGNITIVES DES ELEVES ?

Le système scolaire français est inclusif : les difficultés motrices, visuelles, auditives, psychiques ou cognitives peuvent être accompagnées dans le cadre de la classe en milieu ordinaire. Plusieurs dispositifs facilitent cette intégration :

- Le projet d'accueil individualisé (PAI) : Le PAI concerne les élèves atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période sans reconnaissance du handicap : pathologies chroniques, allergies, intolérance alimentaire...
- Le projet d'accompagnement personnalisé (PAP) : Le PAP concerne les élèves atteints de troubles des apprentissages évoluant sur une longue période sans reconnaissance du handicap : trouble spécifique du langage (dyslexie, dysphasie, dyspraxie ...)

- Le projet personnalisé de scolarisation (PPS) : Le PPS s'adresse aux élèves reconnus « handicapés ».
- Aménagements d'épreuves (Brevet et Baccalauréat) : les candidats peuvent effectuer la demande auprès de l'académie gestionnaire des examens du Brevet des Collèges (fin de 3<sup>ème</sup>) et du baccalauréat (1<sup>ère</sup> et Terminale) d'un aménagement d'examen pour compenser un handicap particulier.

Le MEP dispose des « *adecuaciones curriculares* » qui permettent aussi en classe et lors des évaluations dans l'année et au « *bachillerato* » d'accompagner les élèves en situation particulière, en priorité ceux en situation de handicap.

---

## COMMENT SONT PRIS EN COMPTE LES ELEVES PLUS RAPIDES OU PLUS AVANCES DANS LES APPRENTISSAGES ?

Les élèves ne se développent pas tous à la même vitesse !

Ainsi les élèves intellectuellement précoces, selon la législation française, font partie des élèves à besoins éducatifs particuliers. Si un grand nombre de ces élèves poursuit une scolarité sans heurt, certains peuvent rencontrer des difficultés passagères ou durables pouvant aller jusqu'à l'échec scolaire. C'est pourquoi, il est important de se préoccuper de ces élèves et de prendre en compte leurs besoins éducatifs particuliers. Il s'agit de proposer des aménagements appropriés au profit des élèves intellectuellement précoces ou manifestant des aptitudes particulières, afin de leur permettre de développer pleinement leurs potentialités. Ils doivent pouvoir bénéficier de réponses individualisées, dans le cadre de la personnalisation des parcours scolaires, allant jusqu'au « saut de classe ».

Les élèves provenant du rythme nord peuvent aussi se retrouver dans des situations particulières. Le plus souvent un élève non hispanisant arrivant en août au LFC poursuivra les cours dans son année d'origine jusqu'en décembre pour faciliter son intégration. Par contre, lors de son retour dans l'hémisphère nord, il sera, si sa situation scolaire le lui permet, intégré dans l'année supérieure dès septembre.

Toutes ces situations sont étudiées individuellement et il appartient à la Direction Générale de statuer sur ces cas.

---

## COMMENT SONT PRISES EN COMPTE LES SITUATIONS DES ELEVES DONT LES PARENTS TRAVERSENT UNE SITUATION ECONOMIQUE DIFFICILE ?

Le LFC dispose de bourses financées par l'AEFE et par l'AFCE. 10% de nos élèves bénéficient d'une bourse.

---

### BOURSES FINANCEES PAR L'AEFE

La demande de bourse est à réaliser auprès du Consulat de France. Ces bourses ne sont destinées qu'aux enfants de nationalité française. Ces bourses prennent en charge tout ou partie de la scolarité, le transport, les repas et les fournitures scolaires.

---

### BOURSES FINANCEES PAR L'AFCE

Le comité des bourses de l'AFCE reçoit les demandes de bourse conjoncturelles ou sociales pour les familles n'ayant pas accès à un autre dispositif de bourse. Ces demandes ne sont pas recevables pour les élèves scolarisés en maternelle.

---

## L'ORIENTATION DES ELEVES

---

### UNE EDUCATION AU LONG TERME

Il est important de former tout au long de leur scolarité les enfants à leur futur. C'est une longue construction qui s'entreprind surtout à partir du collège. Les élèves bénéficient de cours apportés par les conseillers d'orientation du MEP, et de séances de recherche autour des métiers et des voies pour y arriver. Dans certains cas nos élèves peuvent aussi poursuivre tout ou partie de leur cursus en France (sections sports-études par exemple).

---

### LE BACCALAUREAT EQUIVALENT A LA PREMIERE ANNEE D'UNIVERSITE AU COSTA RICA

En Lycée, les élèves effectuent en Seconde un stage d'observation en entreprise. En Première et Terminale ils préparent leur projet post-bac. Cette démarche est d'autant plus intéressante que depuis peu **le Baccalauréat a été reconnu comme équivalent à la première année d'université publique au Costa Rica**. Avec un même diplôme de fin d'étude du secondaire, nos élèves peuvent prétendre poursuivre leurs études au Costa Rica, en France ou dans l'un des nombreux pays qui reconnaît le baccalauréat Français (Union Européenne, Canada, ...)



---

## POURSUIVRE SES ETUDES SUPERIEURES EN FRANCE

Poursuivre ses études en France est tout à fait possible : nos élèves sont accompagnés dans leurs démarches de candidature. Les meilleurs peuvent aussi bénéficier d'une Bourse Excellence Major, bourse spéciale de l'AEFE qui permet le financement d'une poursuite d'étude en France pendant 5 ans ! Sans bourse, les études en France restent bien entendu possibles : de nombreuses formations très prestigieuses sont gratuites, les étudiants peuvent bénéficier d'internat ou de solutions d'hébergement peu chères, et d'une excellente couverture sociale.

---

## LA PLACE DES PARENTS DANS L'ECOLE

### LES DIFFERENTES INSTANCES DU LYCEE :

---

#### LES INSTANCES REPRESENTATIVES DECISIONNAIRES

---

##### LE CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Cette instance statue sur de nombreux sujets : calendrier scolaire, formation continue, carte des emplois pédagogiques, projet d'établissement, règlement intérieur,... Il est composé de représentants des parents d'élèves, des personnels enseignants, des personnels administratifs et des élèves. Ce conseil se réunit en moyenne trois fois par an. Les élus participent aussi à la Commission Hygiène et Sécurité - Comité de « *Salud ocupacional* » ainsi qu'aux deux comités : transports, santé et nutrition.

Si vous souhaitez contacter les représentants des parents d'élèves : [padresfranco@gmail.com](mailto:padresfranco@gmail.com)

---

##### COMITE DE GESTION

Association sans but lucratif, de droit privé, responsable de la gestion des ressources financières et matérielles du Lycée Franco Costaricien. Il est composé des représentants des gouvernements ainsi que des parents d'élèves élus tous les 2 ans.

Si vous souhaitez contacter le Comité de Gestion : [juntadirectivaafce@franco.ed.cr](mailto:juntadirectivaafce@franco.ed.cr)

---

#### LES INSTANCES REPRESENTATIVES DE CONSEIL (NON DECISIONNAIRES)

---

##### CONSEIL D'ECOLE (PRIMAIRE)

Instance de concertation représentative pour la maternelle et l'élémentaire (primaire), elle est consultée sur de nombreux sujets : organisation du temps et calendrier scolaire, projet d'école, besoins éducatifs spécifiques, questions relatives à l'hygiène, la santé et à la sécurité des élèves, organisation des classes de découverte, ... Il est composé de représentants de parents d'élèves et des enseignants.

Si vous souhaitez contacter les représentants des parents d'élèves, vous trouverez leurs coordonnées sur le site du Lycée dans la section Parents > Vos Représentants.

---

##### CONSEIL DES DELEGUES POUR LA VIE LYCEENNE (CVL)

Le CVL est le lieu où les élèves sont associés aux décisions de l'établissement. Il est composé de :

- 10 élèves du lycée (2ndes, 1ères ou Terminale) qui sont élus par les élèves pour les représenter pendant deux ans.
- 5 professeurs ou membres du bureau de vie scolaire
- 3 personnels administratifs
- 2 représentants de parents d'élèves

C'est le chef d'établissement qui préside le Conseil. Les adultes ont un rôle consultatif. Ils ne participent pas aux éventuels votes. Le CVL se réunit plusieurs fois par an. L'ordre du jour est défini par ses membres. Il est automatiquement consulté pour certaines décisions relatives à l'organisation des études, le projet d'établissement, l'aménagement des espaces, ...

---

##### COMMISSION HYGIENE ET SECURITE (CHS)

Les objectifs de la CHS sont : analyser, réduire et prévenir les risques au sein du Lycée ainsi qu'anticiper et résoudre les problèmes d'hygiène.

Cette commission est composée du chef d'établissement ou son adjoint, du directeur financier, du responsable de l'entretien du Lycée, de deux membres du personnel élus spécialement pour la commission, de deux représentants des élèves, de deux représentants des parents et de l'infirmière du Lycée.

---

## LES REPRESENTANTS DES PARENTS AUX CONSEILS DE CLASSES

Les parents d'élèves sont aussi représentés dans chaque classe. Ceux-ci sont élus lors de la première réunion de parents en début d'année. Si vous souhaitez les contacter, vous trouverez leurs coordonnées sur le site du Lycée dans la section Parents > Vos Représentants.

## LES AUTRES ESPACES D'EXPRESSION ET DE RENCONTRE

---

### LE CERCLE DES PARENTS

Une fois par mois, le Proviseur organise le cercle des parents. C'est un espace de rencontre avec le Proviseur pour les parents qui souhaitent poser des questions sur le fonctionnement de l'établissement, la pédagogie ou autres sujets.

18

---

### RENCONTRES SUR RENDEZ-VOUS

Les parents peuvent prendre rendez-vous avec les services de direction et de gestion de l'établissement par courriel à **franco@franco.ed.cr** :

- Direction générale : Monsieur Péméja
- Direction du secondaire : Madame Schmit
- Direction du primaire : Monsieur Guerrand
- Direction financière : Monsieur Ortiz

Les familles peuvent prendre rendez-vous avec les professeurs par l'intermédiaire du cahier ou carnet de correspondances de leur enfant.

Plusieurs fois dans l'année des rencontres parents – professeurs sont organisées pour permettre de maintenir le lien indispensable entre l'école et les familles.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### CALENDRIER SCOLAIRE

Le calendrier scolaire de notre établissement est décidé par le Conseil d'Etablissement. Il tient compte des nombreuses contraintes institutionnelles et variables annuelles locales. Il place comme une priorité l'alternance de périodes de travail puis de congés pour les élèves. Il comporte en moyenne 173 jours travaillés. Il est à disposition sur le site du Lycée.

### TRANSPORTS

Les parents ont toute la liberté d'organiser le transport de leur enfant comme ils le souhaitent.

Une compagnie privée de bus travaille particulièrement avec les parents, avec qui est signé un contrat de service de droit privé, et organise des lignes pour le ramassage et la dépose des élèves sur toute la capitale. Le Lycée ne dispose pas de bus.

Pour toutes remarques ou questions relatives au transport : **comite\_transporte\_CHS@franco.ed.cr**

### RESTAURATION SCOLAIRE

Tous les élèves bénéficient d'un service de restauration rendu par un prestataire de service. Les repas peuvent être pris dans le cadre d'un repas chaud complet (menu et prix disponibles sur le site et sur l'application internet du prestataire), ou dans le cadre d'une formule libre (« soda »).

Il est également possible d'apporter son propre repas : au restaurant scolaire, des micro-ondes permettent aux élèves de réchauffer leur repas. De nombreux espaces sont aménagés pour permettre à tous les élèves de déjeuner dans de bonnes conditions.

Pour toutes remarques ou questions relatives à la restauration scolaire :

**comite\_salud\_nutricion\_CHS@franco.ed.cr**

## INSCRIPTIONS

---

### INSCRIPTION EN DEBUT DE SCOLARITE :

La plus grande partie de nos élèves entre au LFC en maternelle. C'est en-effet dans ce cycle que s'effectue l'entrée progressive dans le Français.

## INSCRIPTION APRES LA GRANDE SECTION DE MATERNELLE

Au-delà de la Grande Section de maternelle, il est très difficile d'intégrer un élève non francophone. Dans ce cas, le bilinguisme peut devenir un handicap pour développer les apprentissages fondamentaux de l'élève.

## INSCRIPTION SANS TEST D'ENTREE

Les élèves qui s'inscrivent en cours de scolarité au LFC viennent de France, d'un pays francophone ou d'un lycée du réseau de l'AEFE. Pour ces élèves, l'inscription ne nécessite pas un test préalable.

## INSCRIPTIONS AVEC TEST D'ENTREE

Dans les autres cas, **les compétences de l'élève devront être évaluées**. Si le résultat de ces évaluations ne permet pas d'envisager sereinement une scolarité réussie, au bénéfice de l'élève, la demande d'inscription sera rejetée.

Pour une inscription, veuillez contacter le secrétariat à l'adresse : [franco@franco.ed.cr](mailto:franco@franco.ed.cr)

## FRAIS DE SCOLARITE :

### POURQUOI DES FRAIS DE SCOLARITE OBLIGATOIRES ?

Tous les parents d'élèves en entrant au Lycée Franco-Costaricien deviennent membres de l'Association Franco-Costaricienne d'Enseignement (AFCE). Pour assurer le fonctionnement de l'établissement, l'AFCE demande une cotisation prenant la forme de frais de scolarité, compte tenu que l'aide de la part des gouvernements de la France et du Costa Rica se fait uniquement sous la forme d'une mise à disposition de fonctionnaires.

### TARIFS 2017

Les parents doivent s'acquitter de frais d'inscription annuels, 1 fois par an, et d'une mensualité, payée 10 fois dans l'année.

- frais d'inscription annuels: ₡235.517,16
- Mensualité (Février à Novembre) : ₡219.000 (la mensualité n'inclut ni le matériel scolaire, ni la nourriture, ni le transport).

Nous appliquons des réductions pour les inscriptions de fratries. Il est possible de payer pour l'année ou mensuellement.

Pour connaître toutes les modalités de paiement veuillez consulter le règlement financier complet :

<http://www.franco.ed.cr/wp-content/uploads/2017/02/REGLAMENTO-FINANCIERO-2017-ESPA%C3%91OL.pdf>

## NOS ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES

### PRESENTATION GENERALE

Evènements	Date	Description	Public visé
<b>Clubs</b>	De mars à novembre, après les cours	Activités extra-scolaires : arts plastiques, bijouterie, danse, échecs, théâtre, chorale, athlétisme, football, gymnastique, rugby, tennis de table, tennis, escrime, lego, <i>parkours</i> , cuisine, dessin animé, judo, yoga, banda, danse folklorique,...	élèves de l'élémentaire et du secondaire
<b>Samedis verts</b>	Tous les samedis matin de février à novembre	Le Lycée ouvre ses portes aux familles qui souhaitent profiter des zones vertes du Lycée pour jouer au football, rugby, tennis, basketball,...	Familles et amis des élèves
<b>Nuits vertes</b>	Le soir en semaine	Venez profiter de nos soirées sportives (équipes mixtes) : Les mercredis de 19h à 20h30 : Rugby (responsables Olivier Gassiot et Leo Alvarez) Les mercredis à 18h00 : Football en salle (responsable : Léonard Bayle) Les jeudis à 18h00 : Volley ball (responsable : Vincent Daniault)	les parents, les professeurs et les anciens élèves

<b>Franco-Costaricien Rugby Club</b>	Tous les dimanches matin à 10h15	Activité ludique, familiale, gratuite et ouverte à tous, des plus jeunes aux vétérans. Apprentissage et pratique du rugby : jeux, touch, jeu à 7, jeu à 15. Le terrain de rugby du LFC est un véritable monument historique : il est le premier terrain officiel réalisé en Amérique Centrale. Le LFC dispose d'une convention de coopération avec la Fédération de Rugby du Costa Rica.	Communauté scolaire et invités
<b>Ecole ouverte</b>	Durant les congés de mai et septembre	Ateliers pédagogiques de 2 jours : escrime, lego/robotique, biologie, création de court-métrages, théâtre d'images Kamishibai,...	Elèves de CE1 à Terminale
<b>Cours de soutien du samedi matin</b>	Le samedi matin	Cours de préparation aux examens du <i>bachillerato</i> (math,...) (dates à confirmer par le professeur)	Elèves de Première
<b>La Kermesse</b>	Un samedi de mai	Festival sportif, jeux pour enfants, festival gastronomique,...	Toute la communauté scolaire
<b>La Fête de la musique</b>	Un samedi fin juin	Nombreux concerts (professionnels et amateurs) ainsi que des spectacles de danse. C'est l'occasion de mettre en évidence les nombreux talents de nos élèves.	Toute la communauté scolaire
<b>Juegos Deportivos Estudiantiles</b>	A partir du mois de mai	Différentes compétitions sportives : football, futsal, course trail,...	Elevés sélectionnés par les professeurs d'éducation physique

#### NOS SELECTIONS SPORTIVES

- Sélection mixte de Rugby Sub 15
- Sélection masculine de football Sub 13
- Sélection masculine de football Sub 15
- Sélection masculine de football Sub 17
- Sélection féminine de football Sub 17
- Sélection masculine de Futsal Sub 17
- Sélection féminine de Futsal Sub 15

Le Lycée participe au Tournoi des Ecoles Privées et aux Juegos Deportivos Estudiantiles. De plus, de nombreux matchs amicaux sont organisés avec les établissements voisins.